

[Parution de trois textes officiels relatifs au Cappei](#) [1]

**Décret n° 2020-1634 du 21 décembre 2020 modifiant le décret n° 2017-169 du 10 février 2017 relatif au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive et à la formation professionnelle spécialisée**

*Journal officiel lois et décrets* - N° 0310 du 23 décembre 2020

Ce décret ouvre, d'une part, l'accès au Cappei par la voie de la validation des acquis de l'expérience professionnelle et, d'autre part, accorde de plein droit le bénéfice du Cappei aux titulaires du certificat complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (2CA-SH).

[Consulter le décret \(Légifrance\)](#) [2]

**Arrêté du 21 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 10 février 2017 relatif à l'organisation de l'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (Cappei)**

*Journal officiel lois et décrets* - N° 0310 du 23 décembre 2020

[Consulter l'arrêté \(Légifrance\)](#) [3]

**Arrêté du 21 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 10 février 2017 relatif à l'organisation de la formation professionnelle spécialisée à l'intention des enseignants chargés de la scolarisation des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, de grande difficulté scolaire ou à une maladie**

*Journal officiel lois et décrets* - N° 0310 du 23 décembre 2020

[Consulter l'arrêté \(Légifrance\)](#) [4]

## Liens

[1] <https://inshea.fr/fr/content/parution-de-trois-textes-officiels-relatifs-au-cappei>

[2] <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042713347>

[3] <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042713375>

[4] <http://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042713358>